

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 30 (1897)

Artikel: Le cadre juif de l'histoire évangélique
Autor: Trabaud, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CADRE JUIF DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE

PAR

H. TRABAUD

I

La Palestine au temps de Jésus-Christ et les rapports de celui-ci avec son entourage juif ont fait ces dernières années l'objet d'intéressants travaux, qui ont en général pour but de répondre au besoin éprouvé dans le public religieux de se familiariser avec les us et coutumes, les croyances, la vie religieuse et morale des compatriotes et contemporains du Sauveur. Tel est le cas, pour ne citer que les écrits de langue française, de l'ouvrage du Dr Alf. Edersheim, traduit et fortement annoté par G. Roux, sur la *Société juive à l'époque de Jésus-Christ*, de celui des Drs Ginsbourg et Edersheim, traduit librement de l'anglais par Clément de Faye, sur *L'Israélite de la naissance à la mort*, enfin de la biographie populaire dont M. Edmond Stapfer a publié le premier tome (il y en aura trois) sous le titre de *Jésus avant son ministère*¹. Ce même sujet, soit *Le temps de la vie de Jésus qui a précédé son ministère public*, avait été traité plus sommairement dans une conférence du Dr F. Godet, publiée en brochure après avoir été prononcée. Signalons encore une étude de M. Wabnitz sur *La charité juive au temps de Jésus-Christ*², une *Vie de Jésus* de

¹ Cette étude était rédigée lors de la publication du deuxième tome, intitulé : *Jésus pendant son ministère*.

² *Revue de théologie de Montauban* de décembre 1894.

L. Watson, traduite par la fille du professeur de Montauban, M^{lle} Eva Wabnitz, enfin l'ingénieuse description de mœurs juives que M. J. Joseph a tracée dans son petit livre illustré, *Alphée de Nazareth*, où le Sauveur est mis en scène au milieu de personnages fictifs. Le même écrivain, pour le dire en passant, s'est occupé de la peinture et de l'imagerie sacrées, qu'il voudrait voir plus fidèles aux données de l'archéologie biblique et, cultivant lui-même cette science avec amour, a tenté de reconstituer la forme originale de l'inscription qui figurait sur l'écriteau de la croix du Calvaire¹. Les théologiens catholiques eux-mêmes sont entraînés dans le courant et l'on a vu le Père Didon, dans son *Jésus-Christ*, nous présenter le Maître sous le costume oriental, avec toute l'apparence d'un Juif authentique.

Avant de faire ainsi revivre l'époque qui l'a vue se dérouler, on avait déjà placé l'histoire évangélique dans son cadre naturel, qui complète son cadre historique, l'impression faite sur le Christ par le paysage galiléen ayant non moins que le milieu ambiant exercé sur la forme de sa pensée une réelle influence. Aussi bien, dans les poétiques tableaux de la nature qui distinguent son livre, le Père Didon n'a-t-il fait que suivre l'exemple de Renan, après avoir été comme lui visiter les lieux pour pouvoir les dépeindre *de visu*. Le présent aide à reconstituer le passé : c'est dire que les « voyages en Terre sainte » comme celui de M. F. Bovet, ou encore les descriptions de la Palestine comme celle de M. Ph. Bridel, si admirablement illustrée par Thévoz, sont aussi d'un précieux secours pour l'étude des scènes de la vie de Jésus, qu'elles nous permettent de saisir dans leur vivante réalité. Il en est de même de l'œuvre du peintre Hofmann, dont les gravures ont été réunies en albums, et de celle plus considérable de James Tissot qui a figuré, on sait avec quel succès, au salon de Paris et vient d'être éditée avec grand luxe. D'utiles contributions à la connaissance de la contrée où Jésus a vécu ont encore été fournies par le

¹ *L'écriteau vengeur*. Fragment d'épigraphie chrétienne. *Chrétien évangélique*, 1894, p. 606-610.

peintre Paul Robert dans ses « notes et croquis » parus sous ce titre : *En Terre sainte*, et par M. le professeur Lucien Gautier¹, qui a eu le privilège de pouvoir visiter des régions situées en dehors de l'itinéraire habituel des touristes. Enfin, un autre voyageur a eu la bonne idée de réunir en albums pour les enfants, édités à Neuchâtel², de charmantes photogravures représentant les principaux sites du pays, avec texte explicatif. Bref de toutes manières les notions historiques, ethnographiques et géographiques concernant la Palestine sont en voie de se vulgariser et c'est fort heureux ; car sans elles nombre d'expressions et d'allusions du Nouveau Testament nous échappent et l'on est, c'est le cas de le dire, tout « désorienté. »

On les utilisera avant tout pour chercher à mieux comprendre la personne et l'enseignement de Jésus. L'étude des facteurs humains qui, de concert avec le facteur divin, ont concouru à la formation de son individualité, de sa conscience messianique, nous permettra de suivre le développement de son être intime, de sa conception de la loi, du royaume de Dieu et des choses finales, de sa connaissance du Père et de sa communion avec Lui. Une telle recherche est parfaitement légitime ; elle répond aux exigences d'une saine piété, d'une foi éclairée non moins qu'à celles de la science. En résumant dans cette Revue³ les travaux des savants qui s'y sont appliqués, M. Ehrhardt en a indiqué les résultats, qui sont loin d'être concordants ; cela montre qu'elle présente de réelles difficultés. Nous ne nous y livrerons pas ici, non seulement parce qu'elle dépasse notre compétence, mais parce qu'à nos yeux elle embrasse plus d'une question insoluble. Notre intention est simplement de relever quelques traits des mœurs et de l'histoire juives qui sont en connexion directe avec ce que nous raconte le Nouveau Testament de la vie et de la doctrine de Jésus et nous le montrent comme étant de son milieu, de sa race, de son temps.

¹ *Au delà du Jourdain* et divers articles de revues.

² *Au pays de la Bible*. Attinger frères. Deux livraisons ont déjà paru.

³ 1895, p. 450 et suiv.

II

L'histoire évangélique que les renseignements mis au jour sur le judaïsme sont de nature à éclairer, nous la prenons telle qu'elle figure dans les Livres saints, et nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de la compléter par des suppositions plus ou moins hasardées. Cela n'est nullement nécessaire ; s'engager dans cette voie nous paraît même témoigner d'une vaine curiosité et manquer de respect à l'égard de la révélation dont les écrits de la Nouvelle Alliance sont les documents. Les évangélistes n'ont pas voulu écrire une biographie du Maître, relater, sans en rien omettre, tout ce qu'il a pu dire et faire. Ils ne prétendent apporter autre chose que le message du salut pour servir de fondement à la foi, et pour cela il leur suffit de tracer les grandes lignes de l'enseignement et de l'œuvre du prophète de Nazareth. Ils ne rendent compte que de ce qui a le plus frappé ses disciples dans ses paroles et dans son caractère, de ce qui les a liés à lui corps et âme et doit provoquer en nous les mêmes sentiments. Leurs récits offrent ainsi une suite de tableaux détachés plutôt qu'une trame continue.

Si, à notre sens, il est déjà téméraire, avec des matériaux aussi fragmentaires, et l'on peut ajouter aussi peu concordants dans les détails, de vouloir composer, comme l'ont tenté maints théologiens, une « vie » de Jésus répondant aux exigences scientifiques, c'est une entreprise plus risquée encore que de prétendre combler les lacunes qu'ils présentent, en particulier pour le temps de sa vie qui a précédé son ministère public. A s'y essayer, on arrive à faire de cette période un tableau peut-être poétique et édifiant, mais à coup sûr fantaisiste. Le Nouveau Testament ne nous donne sur elle, et cela dans le seul évangile de l'enfance de Luc, que deux ou trois indications très sobres et très sommaires, qui, notons-le, se rapportent uniquement au développement religieux et moral de Jésus. Il était soumis à ses parents. Il était rempli de sagesse et la grâce de Dieu reposait sur lui. A douze ans, les choses saintes le captivent déjà à un si haut point qu'il s'oublie au Temple pour

« s'occuper des affaires de son Père. » C'est tout et c'est assez. De ses autres occupations, des menus faits qui remplissaient ses journées, nous ne savons rien. Aujourd'hui, comme au temps où l'on composait les Evangiles apocryphes, on veut nous en apprendre plus que l'Ecriture ne nous en dit. Passe encore si l'on s'en tenait à l'éducation que dut recevoir dans son enfance le fils de Joseph; mais on va plus loin: ainsi du fait que, depuis le voyage à Jérusalem, il n'est plus question de son père, on conclut que celui-ci était mort (la tradition juive le faisait mourir quand Jésus avait 19 ans,) de sorte que le futur prédicateur de la bonne nouvelle devint de bonne heure le soutien de sa mère et, étant l'aîné, le chef de la famille¹. Dans l'évangile de Marc il est dit que ses concitoyens reconnaissaient en lui le « charpentier, » alors que, dans le passage parallèle de Matthieu, il est qualifié de « fils du charpentier, » ce qui n'est pas la même chose. Prolongeant les lignes de l'indication de Marc, on nous renseigne sur le travail de ses mains et, utilisant la tradition dont Justin Martyr s'était fait l'écho, on écrit en style renouvelé d'Homère: « Il ne dédaignait pas de fabriquer de ses propres mains les charrues et les jougs employés par les laboureurs des champs fertiles de la vallée de Nazareth. Son ouvrage était soigné et bien fait; le bœuf patient aux grands yeux ne ressentait pas la plus légère douleur sous la pression du joug que Jésus avait fabriqué. Les bêtes comme les hommes pouvaient reconnaître que les outils qu'il avait faits étaient les meilleurs de leur espèce²! » Ainsi donc, tout ce qui sortait des mains du jeune charpentier était marqué au coin de la perfection. Il est impossible de matérialiser plus grossièrement l'œuvre du Maître. Libre à l'auteur que nous citons de le faire: mais au moins n'aurait-il pas dû intituler son ouvrage: *Vie de Jésus... d'après les Evangiles!* M. Stapfer est plus sobre, mais son imagination se donne cependant libre cours, encore qu'il prétende ne faire œuvre que d'historien: « Il continuera, dit-il de Jésus, le métier de son

¹ Stapfer, ouvrage cité.

² Watson, ouvrage cité.

père; pendant de longues années, il travaillera de cet état pénible entre tous et il sera sans doute le seul charpentier du village. Il ira établir la toiture des maisons nouvelles et réparer celle des maisons vieilles. On le rencontrera dans ses humbles vêtements d'ouvrier, équarrissant les poutres, maniant la hache et la scie, dirigeant les hommes qui l'aident, puis rentrant le soir au logis pour manger le pain et les œufs durs que sa mère lui a préparés. » Pendant que le savant professeur était en voie d'éclaircir les obscurités, il aurait bien dû nous dire à la suite de quelles circonstances le jeune charpentier posa à 30 ans la hache et la scie pour aller recevoir le baptême de Jean et se mettre aussitôt après à prêcher la repentance et la venue du royaume des cieux. Avec ce qu'il nous raconte, nous en savons trop ou trop peu.

D'ailleurs l'occupation de Joseph lui-même était-elle vraiment d'équarrir les poutres pour établir la toiture des maisons? Il est permis d'en douter si l'on songe que le bois étant très rare en Palestine, celles-ci n'ont pas de charpente, mais sont construites entièrement en pierres brutes, en briques ou en argile séchée et ont comme toit une terrasse pavée. Y avait-il même un charpentier dans une petite localité comme Nazareth? On se le demande; car, dans toute la Bible il n'est question que de ceux qu'Hiram, roi de Tyr, envoya pour bâtir le temple de Salomon et de ceux de Jérusalem que Nébucadnetsar emmena en captivité avec le roi et les chefs de Juda (Jér. XXIV, 1). Dans le cas particulier le mot τέκτων, que l'on a traduit par « charpentier » et qui vient de τεύχω, fabriquer, peut aussi bien signifier menuisier, ou même simplement ouvrier, artisan quelconque. Un homme qui a longtemps vécu en Palestine, M. Schneller, ancien pasteur à Bethléhem, a voulu lui donner le sens d'entrepreneur en bâtiments, cette profession étant encore aujourd'hui celle d'un grand nombre d'habitants du pays. En somme, la supposition que Jésus fut charpentier pourrait bien ne pas plus correspondre à la réalité que la légende de l'âne qui l'aurait porté avec sa mère en Egypte, légende encore accréditée dans les milieux protestants, — à en juger d'après les dessinateurs et les peintres qui s'en ins-

pirent, — bien que l'Evangile de Matthieu, où la fuite de Joseph et de Marie est rapportée, ne fasse aucune mention de cet animal.

Mais nous avons hâte de quitter cette période préparatoire pour en venir au ministère public du Seigneur et à ses rapports avec les Juifs.

III

Il semble, à première vue, que l'apparition de Jésus parcourant le pays pour prêcher et guérir au milieu du cercle de ses disciples ait été un phénomène unique en son genre, en rapport avec le rôle spécial dévolu au Maître. Or il n'en fut, paraît-il, pas ainsi. En entreprenant un ministère itinérant, il n'aurait fait que se conformer à un usage en honneur chez les Esséniens, qu'il a beaucoup connus et dont il a beaucoup pratiqué les principes, du moins à ce que nous apprend M. Stapfer. Ces pieux ascètes avaient sur le peuple une autorité dépassant celle des scribes. D'une vie pure, ils étaient très aimés de la multitude, qui attachait une grande importance à leurs paroles et à leurs actions et leur attribuait, à tort ou à raison, le don de prophétie et de miracles. On se les représente généralement comme des solitaires retirés du monde et formant une communauté groupée dans le voisinage de la mer Morte. M. Stapfer nous en donne une autre idée : actifs et dévoués, en même temps qu'adonnés au recueillement et à la prière, portés par prédilection vers les pauvres et les malades, « d'ordinaire ils vont de lieu en lieu, entourés de leurs disciples, et l'un des membres de la petite troupe de fidèles porte la bourse commune. Ils ne vivent d'ailleurs que des biens dont on les assiste, ... ils ne portent avec eux ni or ni argent, ni bourse, ni provisions, ni vêtements de rechange. Ils comptent sur les frères dans les maisons desquels ils entreront pour trouver tout ce dont ils auront besoin et c'est à la façon dont sera accueilli leur baiser de paix qu'ils verront si la maison où ils pénétreront est, oui ou non, habitée par des amis. » N'est-ce pas là précisément le genre de vie de Jésus et de ses disciples ?

On pourrait même croire, tant l'analogie est frappante, que

notre auteur s'est servi des données bibliques pour décrire, en les généralisant, celui des Esséniens. Si, comme nous le supposons, ce n'a pas été le cas, les instructions que Jésus donne à ceux qu'il envoie en mission ne s'expliquent-elles pas tout naturellement quand on les met en regard des pratiques esséniennes? Elles ne font, en effet, autre chose que de les recommander.

Un fait certain, c'est que l'ébionitisme, la défiance à l'endroit du « mammon injuste, » — comme on appelait la propriété personnelle, — la communauté des biens, tous ces traits caractéristiques de l'Eglise primitive sont éminemment esséniens. Il en est de même de tel précepte, de telle pratique du Christ. Les Esséniens rejetaient le mariage et le serment: Jésus vit dans le célibat et invite ses disciples à ne jurer aucunement et à s'en tenir à la simple parole d'honneur; ce qu'on y ajoute vient du malin. Mais ce qu'il eut surtout de commun avec eux, ce fut une piété intime et vivante, une appréciation de la valeur morale des hommes par les intentions du cœur, par leurs mobiles d'action et non par les œuvres et les actes extérieurs. Nous disons, non qu'il leur emprunta tout cela, mais qu'il l'eut en commun avec eux: car, s'il est vrai que les grands esprits se rencontrent, il ne faut pas toujours conclure d'une coïncidence à une influence, et M. Stapfer nous paraît trop porté à le faire. Quoi qu'il en soit, la religion des Esséniens peut être considérée comme l'aurore de celle de Jésus-Christ, qui se rapproche d'eux non seulement par le genre de vie et de prédication qu'il avait adopté, mais sur certains points, par le fond même de sa doctrine.

D'autres hommes, les docteurs de la loi, jouissaient également d'une haute estime. Instruits dans la législation sacrée, ils étaient entourés, au sein de la nation juive, d'une considération extraordinaire qu'ils n'avaient garde de diminuer ni de mépriser. Ils exigeaient de leurs disciples les marques d'honneur les plus absolues, que les égards pour l'ami ou le respect pour le père ne pouvaient égaler. « Que l'honneur de ton ami, lit-on dans les sentences des Pères (*Pirké Aboth*), arrive aux limites de respect que tu as pour ton maître, et la considéra-

tion pour ton maître aux limites de la crainte que tu dois avoir pour ton Dieu. » — « Lorsque le père et le maître portent des fardeaux, dit un autre traité talmudique, qu'on se hâte de prêter secours d'abord au maître, ensuite au père. Si le père et le maître sont tous deux des captifs, on délivrera d'abord le maître, à moins que le père ne soit lui-même un docteur. » Cette première place accordée aux maîtres ne rend-elle pas plus compréhensible cette parole du Christ à ses disciples : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi (Matth. X, 37), » parole dont Luc, qui pousse volontiers les choses à l'extrême, accentue et exagère la portée en faisant dire à Jésus : « Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple. »

En effet, à côté des maîtres attitrés, il y avait, selon M. Stapfer, d'autres personnages qui, sans avoir fait les études suivies des docteurs de la loi, prononçaient des sentences, des aphorismes, avaient des disciples et guérissaient les malades. Autodidactes, ils étaient plus libres, ils l'étaient même tout à fait. Le peuple les consultait : *rabbi* était le nom qu'il donnait à quiconque prenait un ascendant sur lui et lui rendait des services. Jésus n'aurait-il pas été de ceux-là, ainsi que Jean-Baptiste ? A plus d'une reprise il accepte le titre de *rabbi* ou de maître : il lui est donné par ses premiers disciples (Jean I, 39), par le jeune homme riche (Matth. XIX, 16 ; Marc X, 17 ; Luc XVIII, 18), par Juda en Gethsémané (Marc XIV, 45), par Marie au tombeau (Jean XX, 16), et c'est sans doute parce qu'ils voient en lui un maître analogue aux autres, encore que supérieur à eux, que ceux qui l'entourent, désireux de s'instruire, lui posent des questions. Car alors l'enseignement se donnait selon la méthode socratique, par questions et réponses alternatives du maître et des disciples. Sa forme, on le voit par la Mischna, était celle d'une libre discussion. Jésus lui-même dit à ses disciples : « Vous m'appellez Maître et Seigneur, et vous faites bien, car je le suis. » Il se pose donc comme l'égal des docteurs de la loi ; il va plus loin, il revendique pour lui seul le titre que ceux-ci s'arrogent et qu'ils ne méritent pas, parce qu'ils en sont indignes. « Ils aiment à être salués dans les places publiques

et à être appelés par les hommes : Rabbi ! rabbi ! Mais un seul est votre Maître..., un seul est votre Directeur, le Christ. (Matth. XXIII, 7, 8, 10). » Quoi d'étonnant dès lors que, s'élevant au-dessus des scribes comme parlant seul au nom de Dieu, il réclame, suivant leur exemple, pour sa personne, un attachement qui prime tous les autres ! Il n'y avait rien là que de très naturel pour ses auditeurs ; ajoutons que cette prétention, justifiée déjà par le mérite de l'enseignement et de la personne du Christ, se légitimait encore par la nécessité de s'attacher des hommes qui eussent tout sacrifié pour le suivre, qui lui fussent complètement et exclusivement dévoués pour pouvoir ensuite s'employer tout entiers à propager la foi en lui et n'avoir au monde d'autre préoccupation.

IV

Cette consécration absolue à la cause de leur Maître, il la fallait aux disciples pour triompher de toutes les difficultés, de toutes les crises, de toutes les défaillances auxquelles ils devaient être exposés. Le peuple, en effet, allait abandonner Jésus après avoir suivi ses pas avec enthousiasme, frappé qu'il avait été de la sainteté de sa vie et des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche. C'est de la foule qu'était sortie cette exclamation : « Il enseigne avec autorité et non pas comme les scribes. » Sa volte-face paraît avoir été la conséquence du changement qui s'était opéré dans les rapports de Jésus avec les Pharisiens. Ces relations avaient d'abord été cordiales, puis, ayant appris à les mieux connaître, il en était venu à rompre avec eux et à prendre à leur égard une attitude des plus agressives, qui lui valut leur inimitié et par suite celle de la multitude. Tant que, suivant les indications de Josèphe, on les considérait comme formant une secte, c'est-à-dire une petite minorité isolée du reste de la nation, il était difficile de s'expliquer que celle-ci les eût suivis au point d'exiger de Pilate la crucifixion ; car on a pas tout dit quand on a parlé de sa versatilité. Mais on est revenu de cette opinion à leur sujet et l'on a acquis la certitude que, loin d'être des sectaires, ils repré-

sentaient au contraire l'état général des esprits en Palestine au premier siècle. Tandis que les Sadducéens ne formaient qu'un petit groupe confiné dans le Temple et sans influence sur la masse, les Pharisiens, maîtres des synagogues, se trouvaient par là même en contact continuel avec elle, qui les considérait comme ses chefs politico-religieux. Leur piété était celle du grand nombre et c'est dans ses principes, se résumant dans l'observation de la loi et l'attente du Messie, que Jésus fut sans doute élevé. Aussi ne l'attaque-t-il pas en elle-même et se borne-t-il à condamner les inconséquences de ces prétendus conducteurs spirituels qui ne pratiquent pas ce qu'ils recommandent : « Tout ce qu'ils vous disent, affirme-t-il même, il faut le faire et l'observer. » Il en veut aussi à leur pédante minutie, qui avait fini par étouffer dans leur cœur tout sentiment charitable et par développer en eux l'hypocrisie la plus grossière et l'orgueil le plus insupportable. Mais s'en prendre aux chefs d'un parti, c'est soulever contre soi le parti lui-même et s'attirer l'inimitié non seulement des meneurs, mais de tous ceux qui suivent le mot d'ordre. Qui touche aux uns touche aux autres. Et voilà pourquoi le peuple juif, fanatisé, prit fait et cause pour les ennemis de Jésus, fut l'instrument docile de leur vengeance et finit par exiger de Pilate la crucifixion du Saint et du Juste.

A la tête du parti national, les Pharisiens auraient formé entre eux une « chaboura, » un ordre religieux régulier, dont les affiliés s'engageaient à acquitter fidèlement les dimes et à se soumettre à toutes les prescriptions de la pureté lévitique. Une pareille organisation expliquerait la facilité avec laquelle ils pouvaient s'entendre et comploter ; si elle a existé du temps de Jésus, leur autorité sur le peuple a dû en être accrue et leur puissance augmentée ; mais, comme nous l'avons déjà dit ici ¹, la chose ne nous paraît pas probable. Il ne suffit pas, en effet, que la littérature rabbinique l'affirme pour l'admettre, comme le fait le Dr Edersheim ; car, ses parties les plus anciennes n'ont pas été rédigées avant le dernier quart du second siècle

¹ Voir *Revue de théologie et de philosophie*, 1896, p. 384, note.

de notre ère. Elle peut être utile pour l'étude de l'époque qui nous occupe; car les bases de la tradition qui s'y trouve fixée remontent très loin et l'on trouve même dans le traité haggadique *Pirké Aboth*, que nous avons cité plus haut, des sentences de « Pères » appartenant aux deux derniers siècles avant Jésus-Christ. Toujours est-il que le judaïsme des Talmuds est dans ses traits généraux un judaïsme postérieur et comme, sur plus d'un point, il s'est nécessairement transformé, il ne saurait à juste titre nous être présenté sans restriction comme celui dont il est question dans le Nouveau Testament. Sans doute les docteurs de la loi prétendent n'être que les échos du passé; mais il ne s'ensuit pas que les choses aient été comme ils se figurent qu'elles ont dû être. Quoi qu'il en soit, que les Pharisiens fussent ou non constitués sous forme de corporation fermée, c'est chez eux que se trouvait le foyer du légalisme impénitent, hostile à la fois à l'Évangile et à l'hellénisme des Sadducéens, de même qu'au sein du catholicisme les Jésuites étaient et sont encore l'expression et l'incarnation la plus parfaite de l'ultramontanisme. Encore qu'il ne faille pas la serrer de trop près, la comparaison s'impose et elle a été faite avec raison.

V

Représentants du judaïsme strict, les Pharisiens pratiquaient scrupuleusement les usages religieux traditionnels, en particulier les trois principaux actes de la piété juive: l'aumône, le jeûne et la prière. Ces actes, Jésus les adopte et les recommande à ses disciples, mais en les dépouillant de ce qu'ils avaient de machinal, d'affecté et de prétentieux. On connaît le passage du sermon sur la montagne où il y est fait allusion. L'aumône, sur laquelle seule nous nous arrêterons, jouait un rôle prépondérant et passait pour avoir une valeur méritoire. C'est pourquoi déjà les auteurs des livres de Daniel (IV, 27) et de Tobie (IV, 7-10; XII, 9)¹ y attachent une grande importance. On la faisait au Temple, à la porte des synagogues et des maisons.

¹ Cf. la traduction de Prov. XVI, 6 dans les LXX.

Naturellement liée à la prière et au jeûne, elle intervenait dans presque toutes les pratiques religieuses. Mais on donnait moins par compassion que pour soigner sa réputation, pour être loué par les anciens aux portes de la ville. Ensuite on ne donnait pas à des inconnus ou à des indignes (Sir. XII, 1 sq). On faisait la charité à ceux de son clan, de sa tribu, à son prochain, par qui l'on entendait l'Israélite ou le prosélyte. Jésus ôte à l'aumône ce caractère égoïste et particulariste, en prescrivant de la pratiquer avec un parfait désintéressement, sans que la main gauche sache ce que fait la main droite, ensuite de la faire à tous indistinctement, même aux païens et aux gens de mauvaise vie (Luc VI, 30; XIV, 13). Il ne faut pas se montrer moins large que le Père céleste qui fait lever son soleil sur les méchants comme sur les bons, et qui veut par conséquent que ses dons soient distribués à tous (Did. I, 9; cf. Matth. V, 45).

Les aumônes, avons-nous dit, étaient considérées comme ayant une valeur méritoire; elles servaient à expier le péché; c'étaient les indulgences de l'époque. « N'aie pas les mains tendues pour recevoir et fermées pour donner. Si tu as les moyens, tu donneras de tes mains le rachat de tes péchés. » Ainsi parle la *Didaché*, qui est plus juive que chrétienne, et elle n'est pas seule à le faire. L'apocalypse de Jean dit de ceux qui meurent au Seigneur que leurs (bonnes) œuvres les suivent (dans le ciel.) L'épître de Jacques, qui appartient au même courant, relève le mérite, sinon de l'aumône, du moins de l'amour fraternel dont elle est l'expression. D'après elle, « celui qui ramène un pécheur dans la bonne voie couvre une multitude de péchés (V, 20). » Les sages du livre des Proverbes disaient déjà: « La charité couvre toutes les fautes (X, 12), » parole qui semble avoir inspiré celle de Jacques. Relevant de son côté et complétant cette pensée, l'homélie connue sous le nom de seconde épître de Clément s'exprime ainsi: « Le jeûne vaut mieux que la prière, l'aumône que l'un et l'autre: la charité couvre une multitude de péchés et la prière faite avec une bonne conscience sauve de la mort. Heureux qui sera trouvé pénétré de ces vertus, car l'aumône décharge du péché (XVI, 4). » Cet

écrit, pour le remarquer en passant, établit donc une gradation entre les trois grandes œuvres de la piété juive comme le fait Paul pour les trois grandes vertus chrétiennes. Au sommet, il place l'aumône, et celle-ci tient la place de la charité évangélique que l'apôtre lui oppose. Pour encourager les bonnes œuvres, l'épître de Polycarpe aux Philippiens cite le passage du livre de Tobie (IV, 10) où il est dit que l'aumône délivre de la mort. Enfin le Pasteur d'Hermas, dans sa similitude de la vigne et de l'orme, enseigne que « celui qui est dans l'opulence est pauvre ordinairement aux yeux du Seigneur ; car ses trésors le détournent de Dieu, et sa prière est courte, faible, sans aucune vertu ; s'il donne au pauvre ce qui lui est nécessaire, le pauvre, qui est riche aux yeux du Seigneur, et dont la prière est puissante, le pauvre prie pour lui et Dieu l'exauce ; ainsi le riche l'ayant pris pour soutien, ils sont tous deux féconds devant le Très-Haut, l'un par l'aumône, l'autre par la prière. » La parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare nous montre, d'autre part, ce qu'il advient du riche qui n'est pas miséricordieux. Ces deux récits dénotent une tendance à glorifier la pauvreté, qui va de pair avec l'exaltation de l'aumône et qui se trouve déjà chez les anciens prophètes ; elle passera au catholicisme avec la doctrine des œuvres surérogatoires.

On voit combien grande a été sur la première littérature chrétienne l'influence de l'idée juive qui attribuait à l'aumône une valeur justificatrice. Jésus n'a, certes, pas prêché d'une manière générale le mérite des œuvres, lui qui disait à ses disciples : « Quand vous avez fait tout ce qui a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devons faire » (Luc XVII, 10.) Et cependant certains préceptes placés dans sa bouche trahissent cette influence. Ainsi le suivant : « Donnez plutôt en aumône ce qui est dedans (la coupe et le plat) et voici toutes choses seront pures pour vous (Luc XI, 41), » c'est-à-dire, selon un commentateur juif : « Vos jouissances temporelles, qui sont entachées d'impureté, seront purifiées par la puissance efficace de vos aumônes. » Ailleurs Jésus enseigne que Dieu rendra publiquement dans le ciel à

l'homme ce qu'il aura dépensé ici-bas en aumônes (Matth. VI, 4; cf. X, 42). Aussi, quand après avoir parlé de l'aumône, du jeûne et de la prière, il ajoute : « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, mais amassez-vous des trésors dans le ciel, » il veut sans aucun doute parler des trésors acquis ensuite d'actes de bienfaisance accomplis sur la terre. C'est ce qu'indique expressément le passage parallèle de Luc : « Vendez ce que vous possédez et donnez-le en aumônes. Faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor inépuisable dans les cieux (XII, 33)¹. » La même pensée ne ressort-elle pas aussi de cette conclusion de la parabole de l'économe infidèle : « Faites-vous des amis avec le mammon injuste pour qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels (XVI, 9), » enfin de cette exhortation : « Lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles, et tu seras heureux de ce qu'ils peuvent te rendre la pareille; car elle te sera rendue à la résurrection des justes (Luc XIV, 13, 14)? »

Un écho des paroles de Jésus interprétées comme nous venons de le faire se trouve dans le traité rabbinique intitulé *Peah* (coin du champ). On y voit le roi Monobaze, fils de la reine Hélène d'Adiabène, la bienfaitrice des Juifs de Jérusalem lors de la famine survenue sous Claude, répondre à ses parents lui reprochant de distribuer ses biens aux pauvres, par des paroles évidemment calquées sur celles de Jésus dans le sermon sur la montagne : « Mes pères, dit-il, ont amassé des trésors sur la terre; moi, j'amasse des trésors dans le ciel. Ils ont amassé des trésors sur lesquels la main des hommes avait du pouvoir; moi, j'amasse des trésors sur lesquels la main des hommes n'a aucun pouvoir. Ils n'ont amassé que pour ce monde; moi, j'amasse pour celui qui est à venir. » Remarquons à ce propos que, tandis que, dans les écrits hébraïques, l'homme charitable trouve sa récompense dans ce monde², dans les

¹ Cf. 1 Tim. VI, 18 : « Recommande aux riches.... d'avoir de la libéralité et de s'amasser ainsi un trésor pour l'avenir. » Dans cette épître, le mérite des œuvres est également supposé ch. III, v. 13.

² Ils représentent l'aumône comme un talisman de longue vie, les œuvres de charité comme délivrant d'une mort précoce. A cette différence près quant à la

écrits chrétiens et talmudiques, cette récompense est placée dans le ciel, l'idée de la résurrection ayant, dans l'intervalle, acquis droit de cité et modifié la conception primitive.

Ce même traité du *Coin du champ* insiste sur le devoir d'ensevelir les morts et d'assister aux mariages, mais surtout de racheter les prisonniers et d'ensevelir les pauvres. Les œuvres philanthropiques étaient recommandées par Simon le Juste, mort en 292, comme un des trois fondements sur lesquels repose le monde, et déjà le livre de Tobie en fait beaucoup de cas. Il est donc vraisemblable que Jésus n'a fait que les emprunter, avec l'aumône, à la morale juive.

VI

Après lui et les auteurs judéo-chrétiens, les Pères, en particulier Chrysostome, prêcheront l'efficacité des aumônes¹. Sous cette enveloppe juive, nécessaire pour qu'elle trouvât un point d'attache sur la terre et commençât à être comprise et pratiquée dans un milieu donné, est renfermée une vérité éternelle qui fait la gloire de l'Évangile : celle qui consiste à considérer les trésors de l'Esprit comme les seuls biens véritables et qui a pour effet d'arracher les hommes à un amour exclusif pour les biens de la terre, ceux du ciel leur apparaissant comme la récompense directe de ce dépouillement, pratiqué comme on le faisait alors : au moyen de l'aumône. On a reproché à Jésus de prêcher le mépris, le détachement absolu des biens de ce monde, dont il ne faudrait faire aucun cas, alors que cependant ils ont bien leur valeur propre. Mais, cela fût-il vrai, qui ne sait que pour avoir le moins il faut réclamer le plus, que d'ailleurs ici-bas tout se fait par action et réaction ? Étant donné le matérialisme dont Jésus fut le témoin, une attitude

nature de la récompense, la doctrine est la même. Celui qui donne au pauvre prête à Dieu, qui s'identifie avec les misérables comme Jésus le fait dans la scène du jugement dernier.

¹ La prédication protestante elle-même la préconisera. Preuve en soit cette exhortation de Wesley : « Faites hâte ! faites hâte ! Envoyez vos biens en avant pour qu'ils vous précèdent dans la patrie céleste. »

résolument intransigeante vis-à-vis de lui était nécessaire pour ramener toutes choses au point, pour apprendre à l'homme à donner la première place aux biens spirituels et à leur subordonner les autres. Le Père Didon l'a dit en termes éloquents dans leur simplicité : « L'homme ne peut chercher son trésor que dans le créé ou l'incrée, dans ce qui passe ou dans ce qui demeure, dans la terre où tout meurt ou dans le ciel que Dieu remplit. Laisse à lui-même, à sa lourde misère, il va de tout son poids vers la matière et il n'y trouve que vanité et mort. Jésus seul l'a relevé vers Dieu ; depuis qu'il a paru dans l'humanité, il s'est formé en elle une race nouvelle qui, tout en dédaignant cette vie d'un jour, l'honore de son travail et la transfigure de ses vertus, race héroïque, dont le cœur se nourrit de Dieu et fait, dès ici-bas, l'apprentissage de l'éternité¹. » Gloire donc au Christ qui a inauguré cette réaction salutaire, dont l'humanité recueillera les fruits tant qu'elle subsistera ! Honneur aussi aux saint François d'Assise et à tous ceux qui, prenant à la lettre les préceptes du Maître doux et humble de cœur, l'ont imité en pratiquant la religion du renoncement ! On peut dire qu'en se lançant dans un extrême ils ont fait en quelque sorte contrepoids à la vaine manière de vivre des neuf dixièmes des hommes qui, comme le riche de la parabole, thésaurisent pour eux-mêmes et ne sont pas riches en Dieu. Si aujourd'hui la conscience chrétienne réprouve cette conception de l'existence, c'est après Christ à ces pauvres volontaires que nous le devons, de même que nous sommes redevables à l'ascétisme des premiers chrétiens et des moines dans leur beau temps, de la réprobation dont sont l'objet, dans la conscience publique, les actes avilissants et attentatoires aux mœurs. A coup sûr, leur christianisme était bien plus authentique que notre religion bourgeoise, encore trop dominée par une conception égoïste de la propriété, la vieille conception païenne que Rome nous a léguée. Ils donnaient tout ; de nos jours, quelques-uns donnent une partie de leur superflu. Combien donnent de leur nécessaire ?

¹ *Jésus-Christ*, édition in-12, p. 560-561.

Mais revenons aux rapports entre l'Évangile et le judaïsme : Plus étroits qu'on ne le croit généralement, ils ne les empêchent pas, notons-le pour terminer, de différer du tout au tout quant aux lignes directrices. Au légalisme Christ a opposé le salut par grâce, au formalisme la piété du cœur, à la propre justice la repentance suivie de foi, à la multiplicité des préceptes le principe directeur exprimé dans le sommaire de la loi, au particularisme l'universalisme en germe. Mais il lui était bien permis de tirer profit pour lui-même de tous les éléments spirituels de la religion de l'ancienne alliance, d'adopter les us et coutumes de ses compatriotes qui n'étaient pas incompatibles avec l'essence de son enseignement et avec ses principes de vie. Non seulement cela lui était loisible; mais en usant de ce droit il ne fit que pratiquer une saine pédagogie. S'il fût resté étranger aux aspirations, aux pensées de ses contemporains, son message n'eût pas trouvé d'écho dans les âmes et serait demeuré inintelligible pour ses auditeurs. Il ne pouvait non plus s'adresser à eux comme s'ils eussent été entièrement étrangers à l'alliance ainsi que les peuples païens. A tous les points de vue, il a donc continué et développé l'Ancien Testament, conformément à cette parole adressée aux Juifs : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi et les prophètes; je suis venu non pour les abolir, mais pour les accomplir. » Mais tout accomplissement est en même temps une dissolution, et si Jésus n'a pas toujours dégagé lui-même l'or de la vérité évangélique des scories juives, il est permis à ses disciples de le faire et de tirer ainsi toutes les conséquences de sa pensée.
